



PROVINCE DE HAINAUT –  
ARRONDISSEMENT DE CHARLEROI –  
COMMUNE DE GERPINNES

## AVIS

### LOCATION PUBLIQUE DU DROIT DE CHASSE



A la requête du Conseil communal de la Commune de Gerpennes à la diligence de Monsieur le Bourgmestre soussigné et sous sa présidence, il sera procédé par Monsieur le Bourgmestre, **le vendredi 8 février 2019, à 10h00, en la salle du Conseil à la maison communale**, à la location publique du droit de chasse pour un terme de neuf ans prenant cours le 01/03/2019 et se terminant le 28/02/2028, aux clauses et conditions du cahier des charges approuvé le 20 septembre 2018 par le Conseil communal de la commune de Gerpennes.

La location concerne le lot 2 - Bois communal situé au bois d'Escul d'une superficie de 113 hectares 40 ares 16 centiares.

Si le lot n'est pas adjugé à l'issue de cette séance d'adjudication publique du droit de chasse par mise aux enchères du lot, il sera remis en location, aux mêmes clauses et conditions mais par soumissions cachetées uniquement, qui devront parvenir à Monsieur le Bourgmestre Avenue Reine Astrid 11 à 6280 Gerpennes avant le début de la séance publique d'ouverture des soumissions qui aura lieu le 15 février 2019.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du cahier des charges et des conditions de participation à l'adjudication du droit de chasse dans les bureaux de l'administration communale de Gerpennes Avenue Reine Astrid 11 – service juridique, Mme DARDENNE. tél. : 071/50.90.62, e-mail : adardenne@gerpinnes.be (bureau 103 – 1er étage).

Pour visiter les lots, s'adresser à l'agent des forêts.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général f.f.,

Stéphane DENIS



Le Bourgmestre,

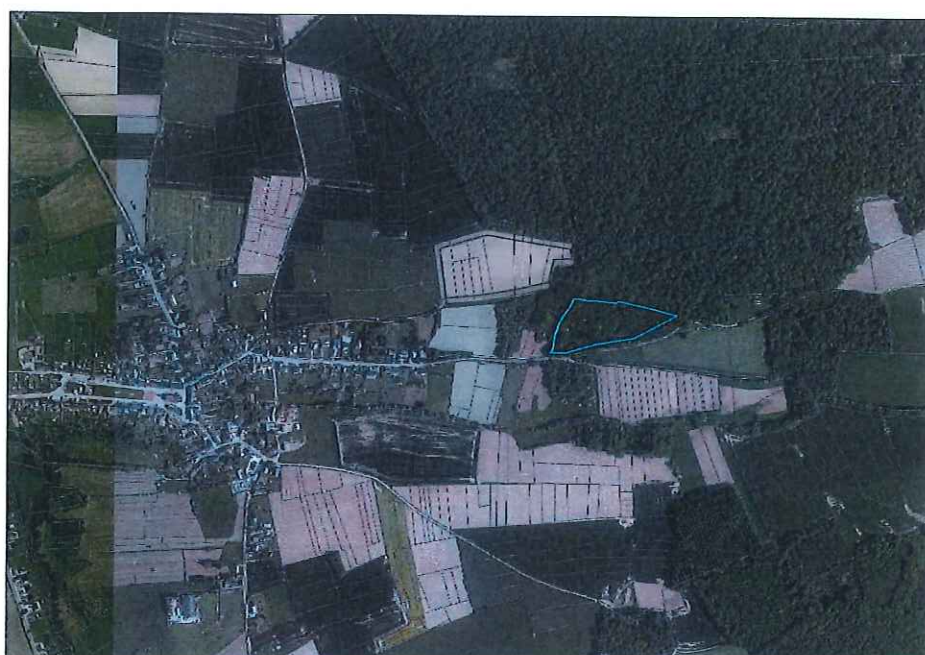
Philippe BUSINE



PROVINCE DE HAINAUT –  
ARRONDISSEMENT DE CHARLEROI –  
COMMUNE DE GERPINNES

## AVIS

### Location publique du droit de pêche relatif à l'étang communal à Hymiée.



Le Collège communal fait savoir que le droit de pêche relatif à l'étang communal à Hymiée est soumis à la location publique pour la période du 1/03/2019 au 28/02/2028.

La séance publique de location par mise aux enchères est fixée **au vendredi 8 février 2019, à 10h00', en la salle du Conseil de la maison communale.**

Le cahier des charges et tout renseignement peuvent être demandés auprès du service juridique : Mme Adélaïde DARDENNE, tél. : 071/50.90.62, e-mail : adardenne@gerpinnes.be (bureau 103 – 1er étage).  
Pour les visites du lot, prendre contact avec l'Agent local du Département de la Nature et des Forêts, M. Laurent RENARD (tél. : 0471/356.793).

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général f.f.,

Stéphane DENIS



Le Bourgmestre,

Philippe BUSINE